

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION - Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoie la notification : Office hongrois de la propriété intellectuelle 1438 Budapest, Pf.415 Fax. :(361) 474 - 5534
II.	Numéro de l'enregistrement international : 131 5317 Date de l'extension de la marque à la Hongrie : 2016.01.27
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : HYDROIZOL SLOVAKIA s. r. o.
IV.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés. La protection de la marque est conférée en Hongrie à partir de la date : 2017.05.25
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :  dr. Gabriella Kiss chef de section des marques internationales
VI.	Examineur: Takács Lászlóné Numéro de la décision: A1315317/5 Date: 2017.05.25

